

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20160201_18

Séance du 1^{er} février 2016

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 21
- Présents : 16
- Votants : 17

Date de la convocation :

26 janvier 2016

Date d'affichage :

8 février 2016

L'an deux mil seize, le premier février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Stéphane BERQUAND, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Jérôme BORNE, Anouck FRANÇOIS, Jean-Marie GIROD (procuration à Nelly GIROD), Henri RATTE, Denis VERNEREY.

Mme Lydie CHANEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Tarifs de location de la salle des fêtes pour les associations et pour le remplacement de la vaisselle

M. le Maire rappelle les termes de la délibération du 2 novembre 2015 fixant les tarifs de la salle des fêtes pour l'année 2016 et des modalités de location.

Le conseil municipal décide que, à compter de ce jour, il est défini de façon complémentaire aux tarifs de location de la salle des fêtes pour les habitants de la commune et pour les personnes de l'extérieur, des tarifs spécifiques applicables à toutes les associations locales de la même manière.

Ces tarifs sont établis comme suit :

	Type de location	Associations
Salle du rez-de-chaussée	Enterrement	—
	1 jour sans cuisine et sans vaisselle	13 €
	1 jour de semaine avec cuisine et vaisselle	25 €
	Week-end avec cuisine et vaisselle	38 €
	Assemblée générale, conférence sans repas	—
	Caution	200 €
Grande salle	Enterrement	—
	1 jour sans cuisine et sans vaisselle	28 €
	1 jour de semaine avec cuisine et vaisselle	70 €
	Week-end avec cuisine et vaisselle	100 €
	Assemblée générale, conférence sans repas	—
	Caution	400 €
Bâtiment complet	1 jour de semaine avec cuisine et vaisselle	100 €
	Week-end avec cuisine et vaisselle	130 €
	Caution	600 €
Divers	Salle du rdc : pénalité ménage non conforme	20 €
	Grande salle : pénalité ménage non conforme	60 €
	Cuisine : pénalité ménage non conforme	60 €

Le conseil municipal approuve également les tarifs suivants pour la vaisselle cassée ou manquante :

- Verre à vin2,20 €
- Flûte2,50 €
- Verre gigogne 1,00 €
- Fourchette.....2,50 €
- Couteau5,00 €
- Cuillère à soupe.....2,50 €
- Cuillère à dessert2,00 €
- Tasse3,00 €
- Assiette à soupe2,50 €
- Assiette à dessert.....2,00 €
- Assiette plate2,00 €
- Coupe de glace 1,50 €
- Saladier.....2,00 €
- Soucoupe2,00 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE